

ACTUALITES

Phénologie

Fermeture complète.

Vers de la grappe

Rares perforations.

Mildiou

Progression plus contenue du rot brun.

Oïdium

Vignoble sain. fin du risque.

Black-rot

Rares symptômes sur Sauvignon, fin du risque.

Cicadelles vertes

Populations faibles à modérées, risque en cours.

Esca-BDA

Formes lentes bien visibles.

Botrytis

A surveiller, rares foyers pour le moment.

Pour sourire un peu ...:

« *L'avait pas tort. ... la vé raison !* »
dixit le blog « *la pipette aux 4 vins* »

Ou bien du collectif de la Frémoire, cette contrepéterie de saison qui vaut bien un dicton vigneron :

« *vêtement à la floraison ... flottement à la véraison* »

P hénologie

• Début véraison imminente.

On y est presque...les 1ers grains vérés sont notés sur le réseau ! Vus sur Chardonnay et Grolleau angevins, Gamay nord Vendée et Melon de B sur butte de la roche.

Du fait de la pousse quoique ralentie mais toujours active, de la charge parfois conséquente, le début véraison 2018 prend du retard sur 2017 de quelques jours.



Source : H Choblet - Domaine du haut Bourg

Début véraison sur Grolleau noir : les baies commencent à « traluire » pour les blancs ou changent de couleurs pour les rouges. 1ère étape de la maturité.

B ottrytis

Début véraison oblige, nos regards se tournent vers le « réveil » de Botrytis cinerea, si présent à la floraison 2018... Et bien pour le moment les foyers habituels de cette période estivale paraissent moins conséquents et moins fréquents que lors des millésimes précédents...mais attention ! Ce sont bien les conditions des 3 semaines d'avant vendanges qui feront que le développement de la pourriture grise sera explosif...ou pas !



Foyer précoce emprisonné au cœur de grappe lors de la fermeture.. se réveillant....

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

Tordeuses de la grappe

• Vol terminé, rares perforations.

Observations

Le vol est terminé sur l'ensemble des pièges du réseau depuis le 17-18 juillet.

Les **perforations** avec très jeunes larves sont notées sur 6 parcelles (41 parcelles observées au total).

Leur niveau varie entre 1 et 16 perforations/100 grappes sur 3 parcelles de Cabernet Franc du saumurois, 2 Chardonnay du Layon et 1 Melon B du Sèvre et Maine. Les larves d'Eudémis sont représentées uniquement sur le Saumurois.

Aux vues de ces observations le niveau d'infestation est jugé faible et de faible fréquence.

Le bilan de ces perforations en observant au moins 50 grappes est à faire sous les 10 jours à venir.

Seuil d'intervention G2

Il n'y a pas de seuil déterminé de façon consensuelle pour la 2ème génération.

L'action des tordeuses en 2ème génération étant principalement une action de lutte indirecte contre le Botrytis par la réalisation de blessures dans la baie permettant à la pourriture grise de progresser plus rapidement après véraison.

La réalisation de la lutte contre les vers de la grappe doit prendre en compte la sensibilité du cépage au Botrytis, doit prendre en compte les facteurs parcellaire pouvant accentuer cette sensibilité (vigueur, microclimat,...).



Perforation de tordeuse G2 : on distingue nettement la galerie réalisée par la jeune larve.

Drosophiles

Le suivi des populations adultes se réalisent au moyen de pièges alimentaires. Les relevés sont à faire à partir de la véraison jusqu'à la veille des vendanges.

Les drosophiles par leur cycle de vie très rapide (ponces - larves (asticots) - adultes) jusqu'à 13 générations par an peuvent véhiculer rapidement de baie en baie les bactéries responsables de la **piqûre acétique** sur vendange. A la différence de *Drosophila melanogaster*, *D. suzukii* peut pondre sur baies saines non blessées, ce qui augmente sa dangerosité.

Identifiée en France en 2010 elle cause depuis 2011 des dégâts sur fruits rouges mais aussi sur raisin si les conditions climatiques lui conviennent.

Cette année elle a été très fréquente et problématique sur fraises et framboises ligériennes ! Vigilance avec ce temps orageux sur nos vignes !

La proximité de haies avec petits fruits sauvages ou cultivés pourraient favoriser sa présence, et la propagation de la piqûre acétique se fait d'autant plus vite que les baies sont blessées (grêle, dégâts mécaniques d'effeuillage, oïdium, vers de la grappe, ...). A suivre !

2 adultes de *Drosophila suzukii* sur baie blessée.



Piègeage 2018 : un piège est installé dans la parcelle et un autre dans la haie à proximité.



Cicadelles vertes

• 2ème génération larvaire peu prégnante.

Plus de la moitié des parcelles du réseau hébergent des larves de cicadelles vertes de stades jeunes (majorité de L3-L4).

Hormis pour le vignoble sarthois, les autres secteurs sont tous à des niveaux de populations assez faibles et peu préoccupants.

Les populations peuvent encore s'étoffer cette semaine et la semaine prochaine, les comptages doivent donc continuer, notamment sur les parcelles où aucun insecticide polyvalent n'a été appliqué et également sur les zones confusées.

La faune auxiliaire très active cette année encore a un rôle primordial dans la gestion des populations de niveau faible à moyen.

Le seuil de nuisibilité estival est proposé à 50 larves sur 100 feuilles.

Certains cépages sont plus à surveiller que d'autres car leurs feuilles sont plus réactives aux piqûres: Grolleau, Côt, Merlot, Gamay et Pinots.

Pour les cépages blancs des suivis pluriannuels sur le val de loire montrent que l'incidence sur la maturité n'est atteinte qu'avec des populations nettement supérieures à 100 - 150 larves /100 feuilles, mais il est difficile en fonction des années et de la période d'activité des larves d'établir à ce jour des seuils /cépages...à suivre



L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place au début de la 2ème génération larvaire.

Ci contre, aspect du feuillage d'un Cabernet au 25/07 après 2 applications réalisées depuis début juillet.

De nombreux essais sur le Val de Loire ont démontré l'efficacité de cette pratique. Testez là !

Zone	Nb observ.	ABSENCE	<50	50 - 100	>100
Aubance	9	4 (44%)	5 (56%)	0 (0%)	0 (0%)
Layon	8	5 (62%)	3 (38%)	0 (0%)	0 (0%)
Pays de Retz	3	0 (0%)	3 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Saumurois	14	5 (36%)	9 (64%)	0 (0%)	0 (0%)
Sèvre et Maine	10	5 (50%)	4 (40%)	1 (10%)	0 (0%)
Vendée	1	0	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Total Pays de Loire	44	19	24	1	0

Cicadelles de la Flavescence

Très peu de larves de cicadelle de la Flavescence sont trouvées depuis ce mois de juillet : Vues sur l' Aubance, le Layon et Saumurois, entre 1 et 3 larves sur 100 feuilles.

La lutte contre Scaphoïdeus titanus est obligatoire sur les pépinières et vignes mères de greffons et porte greffes sur l'ensemble du territoire français.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers les messages réglementaires pour les Pays de la Loire

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/La-flavescence-doree>

Mildiou



Parcels with feuillage et grappes saines

Avec symptômes feuilles et grappes

• Accalmie dans les sorties de taches mais fructifications en place.

Point modélisation (modèles potentiel système -IFV)

Les indicateurs confirment le maintien du risque fort notamment pour le feuillage jusqu'à la fin de sensibilité de la vigne.

Analyse du risque

- Présence de taches foliaires fructifiées au vignoble.
- Hygrométries fortes et/ou pluies à venir seront source de repiquages.
- Jeunes feuilles très réceptives d'autant plus que l'arrêt de la pousse se fait toujours attendre.
- Moindre sensibilité des baies au rot brun désormais (véraison proche).

Observations

Contrairement à la semaine dernière peu de nouvelles expressions foliaires sont visibles au vignoble; cependant les incubations liées aux pluies du 19 peuvent être allongées du fait des fortes températures diurnes (blocage).

La progression du rot brun sur parcelles déjà touchées est assez faible, nonobstant des baies atteintes sont visibles sur des parcelles jusqu'à ce jour saines mais avec des intensités faibles (*incubations longues sur grappes—contaminations de début juillet*).

Ces intensités d'expression sont très variables d'une parcelle à l'autre et sont à mettre en relation avec l'état de rognage (plus c'est feuillu et poussant plus le mildiou est favorisé), les cumuls d'eau et hygrométries (blocage du mildiou puis réactivation de l'incubation ?) ainsi que l'état antérieur des parcelles avant les pluies de début juillet.



Grappe de Chardonnay témoin atteinte à 90% par le rot brun au 16 juillet 2018

Aucune parcelle du réseau n'est exempte de mildiou en 44 49 et 72 (feuilles ou grappes).

76% des parcelles présentent une fréquence d'attaque moyenne de 32% sur grappes.

L'intensité globale d'attaque sur grappes est établie à 8% cette semaine (minimum 1%, maximum 80%).

- Pour les situations saines sur grappes, même si des attaques sur jeunes feuilles sont et seront toujours possibles, le risque devient faible maintenant d'avoir des attaques préjudiciables sur grappes.

La vigilance doit se faire maintenant sur la maîtrise d'un feuillage suffisamment fonctionnel pour amener à maturité le potentiel récolte 2018 ainsi que pour avoir un bon aoutement (mise en réserve pour 2019).

La vigilance doit perdurer également sur les jeunes plantations car leur feuillage est et sera très sensible au mildiou au moins jusqu'à la mi septembre.

Au regard de ces différents éléments, il vous faudra effectuer un état des lieux régulier des vos parcelles et adapter votre stratégie de lutte de fin de saison en fonction.



Succession d'expressions de mildiou sur ce cep (mosaïque sur feuilles âgées et mildiou « frais » sur jeunes feuilles)

Oïdium



Parcelles sans symptômes

Parcelles avec grappes atteintes

- Vignoble sain.**

Observations

Sur le réseau, toujours les mêmes 4 parcelles /56 observées cette semaine présentent des baies oïdiées (Chenin cabernet S et Chardonnay) entre 2 et 56 % de grappes attaquées ainsi que des symptômes sur feuilles et rameaux.

Hors réseau si quelques grains oïdiés sont trouvés sur des parcelles feuillues et souvent chargées, ces symptômes restent rares et peu préoccupants vis-à-vis du stade atteint par la vigne.

A ce jour la situation est saine vis-à-vis de ce bio-agresseur de façon globale.

Le risque reste présent cependant avec un temps chaud et faiblement pluvieux à venir.

Les grappes deviennent très peu sensibles à partir de fermeture complète, donc faites une observation précise de votre vignoble pour en faire le bilan.

Sur situations touchées le risque perdurera au moins jusqu'à véraison.

Sur cépages « tolérants » comme le Melon de Bourgogne, si les symptômes sont absents à ce jour le risque d'attaque sur grappes fermées est nul maintenant.



Source : NBM-CAPDL

Grappe de chardonnay entièrement colonisée par l'oïdium au 11 juillet 2018.

Black-rot



- Quelques expressions saumuroises.**

Hors réseau, 1ers symptômes signalés en Saumurois depuis fin de semaine dernière, avec une faible fréquence d'attaque (peu significatif).

Aucun symptôme observé ni sur le réseau ni hors réseau (parcelles à historique) dans le nantais.

Ces symptômes sont issus des pluies fortes de début juillet juste avant fermeture pour certaines parcelles.

La sortie de ces symptômes peut s'étaler sur plusieurs jours et peuvent être confondus avec du rot brun !

Faites un tour attentif de vos parcelles.

Il est cependant fort peu probable maintenant d'avoir en situation protégée en absence de taches foliaires d'avoir des expressions significatives sur baies...

= Risque nul si absence de symptôme sur feuille /grappe au début véraison



Source : S Cathelineau -SCPA

Cohabitation entre Black-rot et rot brun au 24 juillet 2018 sur une grappe de Cabernet franc.

Vu au vignoble



Source : G Gilet - Vitaconsult



Source : L Dutruel - Lycée Montreuil Bellay

3 en 1 dans un témoin chardonnay :
stigmate de rot gris en haut, baie oidiée au centre et baie avec « coup de pouce » black-rot en bas à droite !

Encore mieux, 4 en 1 ! De gauche à droite : œufs de punaises, fructifications de mildiou (bloqué puis reparti...), ponte de chrysope (en bas) et larve de cicadelle verte (L4) en haut à droite.

Acariens - Erinose

Les périodes très chaudes et sèches sont favorables aux acariens rouges et jaunes.
Aucune forme mobile n'a été observé sur le réseau pour le moment.

On observe actuellement des « remontées » d'**érinose** sur les jeunes feuilles des jeunes pousses, sans conséquence notoire. C'est le cycle normal du phytopte de l'érinose avant la redescente vers les troncs fin aout.
Repérez les parcelles concernées pour adapter une stratégie de lutte précoce (bio contrôle) en 2019; en effet ces microscopiques acariens bien à l'abri dans leur galle en ce moment ne sont sensibles qu'à des prédateurs naturels !!

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Nadège BROCHARD-MEMAIN - CA PDL - nadege.brochard@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - **président du Comité régional de surveillance biologique du territoire**

Groupe technique restreint : CA PDL - IFV - Viti-Tec Conseils - LVVD - Acti SAS - ATV 49 - Caves de la Loire

Observateurs : CA PDL - ATV 49 - GDV 72 - CAPL - CAMN - LVVD - Acti SAS - SCPA - Caves de la Loire - Cave Robert et Marcel - Vignerons Nantes Atlantique - LPA Montreuil-Bellay - Ouary SAS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

